

**Séminaire « Eaux et territoires »
(jeudi 14 octobre 2004 – ENGREF Paris)**

L'angle d'analyse des questions de développement territorial évolue significativement avec l'importance donnée aux principes du Développement Durable (DD) : équité sociale, prise en compte du long terme, prise en compte des interactions entre niveaux territoriaux. Cette évolution s'accompagne d'une prise de conscience que la plupart des ressources vitales (eau, sol-espace, milieux naturels ...) sont limitées voire fragiles, tout en étant des composantes essentielles du développement socio-économique et de l'environnement.

Mais, alors que la plupart de ces ressources vitales sont territorialisées, il n'en est pas de même pour l'eau qui se présente comme à la fois extra-territoriale (le cycle de l'eau et la circulation climatique naturelle ne se limitent pas au bassin versant ...) et territorialisée, ce qui en constitue une caractéristique fondamentale. Il s'en suit que la gestion « technique » de l'eau, fortement territorialisée, conduit souvent à des dispositifs « décalés » par rapport aux dispositifs de gestion et d'aménagement territoriaux. Réciproquement, l'aménagement du territoire intègre difficilement les questions de l'eau, en particulier en termes de relations négociées entre acteurs du développement, point essentiel puisque l'eau reste très souvent un bien collectif. Les spécialistes de ces deux problématiques se rencontrent encore rarement, y compris dans le monde de la recherche. Le cas des risques naturels liés à l'eau est exemplaire de ce point de vue : aléas et vulnérabilité ne se croisent réellement que rarement.

Cependant, dans une perspective de développement durable des territoires, l'importance des liens entre eau et politiques d'aménagement du territoire commence à être fortement affirmée. Ceci rejoint parfaitement la demande forte, en liaison avec la directive cadre européenne sur l'eau, en matière d'analyse du « système eau » dans un cadre territorial (districts hydrographiques) incluant les aspects économiques et sociaux. Ceci rejoint également, d'un autre point de vue, la recommandation de l'Union Européenne portant sur la gestion intégrée des zones côtières. Cette préoccupation sociétale constitue un enjeu de la décennie 2005-2015 (voire au-delà), enjeu désormais clairement identifié au sein de la stratégie nationale de DD.

Le séminaire de recherche mis en place dans le cadre de cette stratégie vise à préciser la commande publique, à partir d'un état de l'art et d'une réflexion sur les priorités de recherche, en intégrant les conséquences pour la formation (initiale et continue). Il s'agit de dégager des idées originales, susceptibles de déboucher sur des priorités nouvelles (et réalistes) pour les recherches finalisées de nos établissements.

Le séminaire comportera **deux sessions thématiques** successives (matinée/après-midi) permettant chacune de traiter ensemble les deux termes du couple « eau et territoires » en leur donnant un éclairage particulier :

1 La gestion intégrée de l'eau dans le cadre des bassins versants, et ses implications en matière de gestion territoriale.

Cette première session est consacrée à la gestion intégrée au sein d'un même bassin versant continental ou d'un territoire ayant un sens pour la gestion de la ressource en eau, territoire au sein duquel l'eau crée une sorte d'unité et de solidarité ainsi que des attentes spécifiques en matière de gestion territoriale. Les questions des bases de données, des indicateurs, des réseaux d'observation et plus généralement des outils de

représentation ou de gestion, sur lesquelles travaillent en France de nombreux opérateurs¹, traversent l'ensemble de cette problématique :

- comment la gestion du territoire – occupation de l'espace et densité de population, localisation des usages et notamment relations urbain/rural, réglementation des pratiques ... – intègre-t-elle (ou pourrait-elle intégrer), dans une perspective DD, la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau ? avec quels modèles et outils de représentation d'une part, de gestion d'autre part, quels indicateurs, quels outils économiques, ... quelles conséquences en termes d'échelles et de modalités de travail pour la recherche ?
- l'action publique territoriale s'inscrit dans une grande diversité de temps : la gestion de l'eau (quantitative et qualitative) et des milieux aquatiques nécessite à la fois de mener une politique territoriale de long terme² et d'être capable de gérer à très court terme des phénomènes extrêmes ; comment les recherches répondent-elles à ces besoins d'information pertinente pour une gestion à long terme d'une part, et pour une gestion « de crise » d'autre part ?
- certaines décisions d'aménagement concernant le domaine de l'eau sont particulièrement structurantes au plan spatial sur le long terme ; une planification territoriale des aménagements, pensée du point de vue de la circulation de l'eau, avec ses conséquences foncières, est-elle concevable/inévitable ? sur quelles bases scientifiques et techniques, avec quels besoins (et quels moyens) d'information des décideurs et des citoyens ?

2 La gestion intégrée des espaces littoraux, interfaces entre milieux continentaux et milieux marins : place donnée à la question de l'eau.

Cette seconde session est consacrée à la gestion des littoraux, à considérer comme des territoires à part entière, en tant que zones d'interfaces spécifiques entre le milieu continental et le milieu marin. Du fait même de leur statut d'interface, ces espaces sont soumis aux fluctuations (transversales entre amont et aval, et longitudinales) des dynamiques à la fois naturelles et anthropiques. La richesse de ces territoires particuliers leur confèrent de multiples valeurs reconnues qui les rendent avant tout très fragiles et, par voie de conséquence, très vulnérables sous les pressions de différentes natures dont ils sont l'objet du fait d'intérêts bien souvent contradictoires.

Ce territoire, composé d'une double frange terrestre et marine, constitue une unité spatiale, la zone côtière, au sein de laquelle l'eau représente un enjeu majeur, de par les usages et les services qu'elle assure. Or, cet espace qui se trouve être sous la double dépendance des eaux douces d'amont et des eaux marines d'aval, aux plans qualitatif et quantitatif, est à la croisée de nombreux problèmes de gestion. Comment gère-t-on alors cette interface et en quoi cette structure territoriale particulière facilite-t-elle l'approche des problèmes liés à l'eau (limites actuelles, domaines de progrès) ? Quel est le rôle réel de cette ressource et son implication dans la problématique de gestion de ce territoire ? Ce questionnement peut être articulé selon trois angles :

- La zone côtière est un des territoires qui exige le plus d'aborder sa gestion par une approche globale et intégrée dans la perspective du développement durable des antroposystèmes qu'elle abrite. Cette approche relève de la mise en œuvre

¹ Agences de l'eau, CSP, IGN, IFEN, Météo France ...

² Le financement et la réalisation des infrastructures d'adduction et d'évacuation d'eau est l'exemple type d'une politique intergénérationnelle. La réhabilitation d'un écosystème aquatique très dégradé (ou d'une « masse d'eau » au sens de la directive européenne) peut être un autre exemple type.

de processus « GIZC³ » qui est une des voies répondant aux principes et exigences du Développement Durable. Elle implique la participation active de tous les acteurs de la zone côtière (voire au-delà) à des fins de concertation pour définir collectivement les objectifs et plans de gestion. Comment les pratiques prodiguées par la GIZC prennent-elles en considération la ressource eau ? comment cette ressource est-elle appréhendée selon les différentes configurations et modes d'occupation du territoire qui la reçoit (estuaires, deltas, baies ou golfes, etc.) ? comment l'intégration de cette ressource de l'amont vers l'aval (trait d'union) est-elle assurée ? comment la dynamique (au sens de son évolution continue aux plans qualitatif et quantitatif) de cette ressource est-elle prise en compte ?

- Une connaissance complète mais surtout pertinente est nécessaire pour mieux comprendre le devenir de la ressource eau au sein du territoire côtier. Pour ce faire, une large gamme de compétences est requise pour assurer l'approche inter-disciplinaire exigée par la gestion intégrée des territoires et des ressources (impliquant de façon indissociable les Sciences de la nature et Sciences de l'homme). Les avancées scientifiques et technologiques apportent des outils de plus en plus spécialisés (d'analyse, d'évaluation, de synthèse, etc.) dédiés à la problématique GIZC. Comment ces outils d'aide à la gestion de l'eau sont-ils utilisés et par qui ? comment leur intégration est-elle pratiquée pour répondre à bon escient aux questions spécifiques de gestion qui sont posées ? comment les opérateurs (institutions de recherche, notamment) coopèrent-ils entre eux pour valoriser et optimiser leurs capacités d'expertise par rapport aux besoins ?
- La gestion des territoires est régie par les politiques publiques et mise en œuvre par des instruments institutionnels spécifiques, dont toute une gamme existe pour répondre à différents objectifs de protection et de développement (SMVM, contrats de baies ou d'estuaires, SDAGE et SAGE, etc.). La ressource eau est diversement concernée par l'application de ces instruments, d'où l'apparition de nouvelles mesures comme la DCE. Comment l'approche intégrée est-elle réellement pratiquée ? comment la ressource eau est-elle prise en compte dans ces démarches de gestion ? comment la recherche répond-elle aux nouvelles exigences posées par l'émergence de ces nouveaux outils de gestion ? comment l'évaluation des performances de ces instruments est-elle comprise et réalisée (indicateurs, tableaux de bord, etc.) ?

³ Gestion Intégrée des Zones Côtières